

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2026

N°012

OBJET : MISE À DISPOSITION D'UNE PARTIE DU CENTRE DE CONGRÈS À L'ASSOCIATION "RENCONTRES DOCUMENTAIRES"			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 38	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 21 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, Mme FLAMANT, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. CROUZET, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSES : M. DUMONT donne pouvoir à M. GHISI, M. MARTINET donne pouvoir à Mme FLAMANT, M. JORDAN donne pouvoir à M. BARTHÈS, M. BELONDRADE donne pouvoir à Mme BARTHE, M. MOURAD donne pouvoir à Mme BARDOU conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre du partenariat de la Ville avec l'association « Rencontres documentaires à Carcassonne » présidée par la journaliste Mireille DUMAS, elle sollicite la ville pour la mise à disposition d'un lieu pour permettre la distribution des billets d'entrée des séances.

Il est proposé de mettre à disposition, le guichet à l'entrée du Centre des Congrès aux horaires d'ouverture du PAC Billetterie de la Ville et hors location du Centre de Congrès.

Cette mise à disposition, sera effective du 1^{er} juin au 18 juin 2026.

Il est demandé au conseil municipal :

- D'approuver la mise à disposition gracieuse du guichet à l'entrée du Centre de Congrès
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer et exécuter tous les actes et documents à intervenir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260528-31871-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026
Publication : 08/06/2026